



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 100981

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les craintes des associations représentatives de personnes handicapées concernant la réforme visant à généraliser le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) dans le secteur médico-social. Un projet de décret ouvre la possibilité aux autorités de tarification de récupérer les excédents dégagés dans le cadre d'un CPOM par les organismes gestionnaires. Or la capacité de proposer à ces organismes l'utilisation des excédents semble indispensable. Une telle souplesse d'affectation des résultats permettrait aux gestionnaires de répondre avec plus de réactivité à certains besoins non ou peu couverts constatés sur le terrain. Il souhaiterait donc connaître sa position sur le sujet, et comment il entend rassurer les associations de personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100981

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2016](#), page 9695

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)